

Les tories se déchirent sur l'accord avec l'UE

Le ministre britannique chargé du Brexit a démissionné après le feu vert du gouvernement May au « deal »

LONDRES - correspondant

Après plus de cinq heures d'un huis clos gouvernemental « passionné », la porte noire du 10, Downing Street s'est ouverte, mercredi 14 novembre peu après 19 heures. Scrutée par des dizaines d'objectifs, Theresa May visiblement éreintée mais esquissant un sourire, tailleur sombre des derniers jours, a pris place derrière un micro. « De toute ma raison et de tout mon cœur, je pense profondément que cette décision sert au mieux les intérêts de notre Royaume-Uni tout entier », a-t-elle affirmé en annonçant que son gouvernement avait validé l'accord de rupture avec l'UE conclu la veille à Bruxelles.

« La décision collective du cabinet est que le gouvernement doit approuver le projet d'accord », a-t-elle précisé avec solennité. Jeudi matin, la démission de Dominic Raab, ministre chargé du Brexit, douchait l'apparent succès dont se prévalait la première ministre. « Le régime proposé pour l'Irlande du Nord constitue une véritable menace pour l'intégrité du Royaume-Uni », argue-t-il dans sa lettre de démission. L'annonce de son départ suit celle du secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, Shailesh Vara.

A Bruxelles, mercredi soir, peu après l'annonce de M^{me} May, Michel Barnier, chef des négociateurs de l'Union européenne, s'était félicité de « cet accord [qui] constitue un pas décisif vers la conclusion de ces négociations ». Le président du Conseil européen, Donald Tusk, était moins enthousiaste, jeudi matin : « Depuis le début, nous ne doutons pas que le Brexit est une situation perdant-perdant. »

Renoncement

En intervenant la première au sortir même de la réunion du gouvernement, M^{me} May a voulu masquer les brèches et couper l'herbe sous le pied de dissidents nombreux et parfois virulents. « Personne n'est content de l'accord, mais l'alternative est pire », a confié un témoin. M^{me} May l'a souligné : « Les choix qui se présentaient à nous étaient difficiles, en particulier en ce qui concerne l'Irlande du Nord. Je pense que le projet d'accord de sortie est le meilleur possible. »

Assurant que le texte négocié à Bruxelles « met en œuvre » le résultat du référendum (51,9 % des Britanniques avaient choisi de

quitter l'UE en juin 2016), Theresa May a affirmé qu'il permettrait au pays de « reprendre le contrôle [le slogan des partisans du Brexit] de notre argent, de nos lois et de nos frontières, en finit avec la libre circulation des personnes, protège les emplois, la sécurité et notre unité nationale ».

Le choix est clair, a-t-elle argué : soit cet accord conforme au vote populaire de 2016, soit un clash avec l'UE, catastrophique pour l'économie, soit « pas de Brexit du tout » [en cas de second référendum]. Au Royaume-Uni, la première ministre ne gouverne pas seule et l'usage constitutionnel exige l'accord du gouvernement. La validation obtenue de haute lutte de ministres très divisés sur l'Europe constitue une nette victoire pour M^{me} May. Elle ouvre la voie à une validation formelle de l'accord par les 27 Etats de

l'Union lors d'un sommet extraordinaire, le 25 novembre.

Ce premier obstacle passé, il reste à Theresa May à obtenir une

majorité aux Communes. Le vote, incertain, est prévu en décembre. « Je sais que des jours difficiles nous attendent et que l'accord sera examiné à la loupe », a-t-elle reconnu. Jeudi, elle s'adressera aux députés. Mais dès mercredi, les opposants au texte sont passés à l'offensive. Proeuropéens comme europhobes reprochent à M^{me} May de maintenir le pays dans le giron de l'UE tout en le privant de sa voix au chapitre. Les premiers préféreraient rester dans l'Union, les seconds estiment que le deal trahit la promesse du Brexit de reconquête de la souveraineté.

L'accord marque un renoncement de la première ministre à plusieurs de ses « lignes rouges ». Elle avait promis de sortir de

l'union douanière ; le pays y reste pour des années et peut-être définitivement. Elle avait promis l'indépendance à l'égard de la Cour de justice de l'UE ; celle-ci restera compétente. Elle avait promis que Londres pourrait négocier en solo des accords commerciaux avec le monde entier ; ce ne sera pas possible. Elle avait promis que l'Irlande du Nord serait traitée strictement comme le reste du pays ; la province devra respecter toutes les normes du marché unique tandis que la Grande-Bretagne ne sera incluse que dans une union douanière (accès sans taxe au marché des Vingt-Sept), d'où des contrôles en mer d'Irlande.

« Nous ne soutiendrons pas un texte qui coupe en deux le Royaume-Uni », a menacé Arlene Foster, leader du Parti unioniste démocrate (DUP) dont les dix députés sont indispensables à toute ma-
 jorité.

« Je sais que des jours difficiles nous attendent et que l'accord sera examiné à la loupe »

THERESA MAY

rité pour M^{me} May. Quant au député conservateur europhobe Jacob Rees-Mogg, il menace Theresa May d'un vote de défiance et demande à ses pairs de repousser l'accord « qui prévoit de donner 45 milliards d'euros à l'UE avec rien ou peu de chose en retour ». La première ministre trouvera aussi sur son chemin l'opposition travailliste qui appelle à repousser le texte dans l'espoir de provo-

quer de nouvelles élections, voire un second référendum.

Il reste moins d'un mois à M^{me} May pour « vendre » l'accord à l'opinion, aux acteurs économiques et surtout aux députés. Elle peut profiter du regain d'optimisme créé par le feu vert gouvernemental, compter sur la lassitude de nombreux Britanniques et surtout agiter la crainte du chaos que pourrait provoquer une censure du texte par les députés. A l'adresse des conservateurs, elle agitera aussi le spectre d'une arrivée au pouvoir du très à gauche Jeremy Corbyn. Signe encourageant pour elle, les tabloïds largement pro Brexit saluent l'accord. « C'est mon deal... ou pas de Brexit », titrait le très europhobe *Daily Express*. Jeudi, la une du *Daily Mail* fait dire à M^{me} May : « Je reste pour me battre. » ■

PHILIPPE BERNARD

Barnier a tout fait pour contraindre Londres à un Brexit en douceur

Face aux Vingt-Sept, le Royaume-Uni a dû multiplier les concessions, quitte à enterrer le rêve des partisans d'une rupture brutale

BRUXELLES - bureau européen

Mercredi 14 novembre, 21 heures, à Bruxelles. Theresa May a annoncé le feu vert de son cabinet sur l'accord de divorce d'avec l'Union européenne il y a trois quarts d'heure. Costume sombre, cravate marine, Michel Barnier entre dans la salle de presse de la Commission européenne sous les crépitements des flashes, pour expliquer pourquoi cette étape de la négociation est «*fondamentale*».

A l'heure où les Vingt-Sept bouclent une négociation maîtrisée de bout en bout, le Français veut éviter tout triomphalisme. Theresa May doit encore vendre son «*deal*» aux parlementaires britanniques, et la partie s'annonce difficile. Mercredi soir, l'ex-commissaire européen ne veut pas céder «*à l'autosatisfaction. Mais nous avons bien et beaucoup travaillé*».

Et de fait, le traité du divorce, un pavé de 585 pages, trois protocoles et plusieurs annexes, respecte parfaitement les «*lignes rouges*» des Européens. Intégrité préservée du marché intérieur, prééminence de la Cour de justice de l'Union européenne, etc. En revanche, il n'a plus grand-chose à voir avec le «*Brexit dur*» promis par les brexiters après le référendum de juin 2016.

Car le Brexit aura bien lieu le

29 mars 2019, mais le pays ne sortira du marché intérieur qu'en janvier 2021, à l'issue d'une période de transition. Cette dernière peut même être prolongée une fois. Pire : en raison d'un arrangement ultracomplexe destiné à éviter une frontière entre Irlande du Nord et République d'Irlande, le Royaume-Uni risque de rester indéfiniment dans une union douanière avec les Vingt-Sept, le privant de souveraineté commerciale.

Sur Twitter, mercredi soir, certains s'amusaient à remonter le fil des déclarations de David Davis, l'ancien «*M. Brexit*» de Theresa May, et de son collègue Boris Johnson, l'ex-ministre des affaires étrangères – tous deux ont rendu leur tablier l'été dernier. L'exercice permet de mesurer à quel point les Britanniques ont cédé du terrain face à Bruxelles.

Unité des Vingt-Sept

26 mai 2016, un mois avant le référendum. M. Davis tweete, catégorique : «*Le premier coup de téléphone du négociateur britannique après le Brexit sera pour Berlin, pas pour Bruxelles*». Première grosse déconvenue pour les Britanniques qui ont misé une bonne part de leur stratégie sur la division des Vingt-Sept : Paris et Berlin étaient certes consultés en permanence, mais c'est M. Barnier qui a mené les tractations. Unique point de

contact des Britanniques, respecté de Budapest à Vienne en passant par Rome, il fut impossible à contourner. Cette manière de procéder a cimenté l'unité des Vingt-Sept et leur a conféré un gros pouvoir de négociation.

Janvier 2017, encore M. Davis : «*Nous pouvons conclure un accord douanier et commercial avec l'UE avant mars 2019*». Lourde erreur d'appréciation : pas question de mettre la charrue avant les bœufs, a expliqué M. Barnier dès le début formel des négociations, mi-2017. La priorité : c'est le traité de divorce. La négociation de la «*relation future*» entre Bruxelles et Londres devra attendre l'après-Brexit.

Dans ce contexte, la question des expatriés, que Londres a été tenté d'utiliser comme monnaie d'échange, fut traitée dès mi-2017 et très vite conclue. «*Les citoyens européens établis au Royaume-Uni et les Britanniques dans d'autres*

pays de l'Union pourront continuer à vivre leur vie comme avant dans leur pays de résidence, à y étudier, à y travailler, à y percevoir des allocations et à y faire venir leur famille pour la durée de leur vie», a précisé M. Barnier, mercredi.

Juillet 2017. L'Europe «*pourra toujours courir*» pour avoir son chèque, éructe Boris Johnson. Six mois plus tard, Londres capitule. Le Royaume-Uni accepte d'assumer ses responsabilités et de ver-

ser quelque 45 milliards d'euros de restant dus dans le budget pluriannuel 2014-2020. Les versements pourraient durer jusqu'en 2060 : tant qu'il y aura des retraites de fonctionnaires européens à payer.

La transition ? M. Davis réclame pour cette période voulue pour négocier la «*relation future*» avec Bruxelles un droit de regard sur les lois de l'Union. Pas question répond M. Barnier : devenu «*pays tiers*» de l'UE, Londres n'aura plus voix au chapitre mais devra continuer à appliquer les règles européennes.

Quant à l'Irlande, cette fois c'est Theresa May qui pensait s'en sortir avec un vague «*arrangement douanier temporaire*» pour éviter, quoi qu'il arrive, le retour d'une frontière sur l'île. M. Barnier proposait l'option d'un quasi-maintien de l'Irlande du Nord dans l'UE, elle a préféré que tout le Royaume-Uni reste dans l'union douanière après la fin de la période de transition. Autant dire, la fin du rêve d'un «*Brexit dur*». Certes, l'assurance irlandaise «*n'a pas vocation à être utilisée*», a insisté M. Barnier, mais à condition que Londres trouve, d'ici juillet 2020, une solution suffisamment créative pour sortir de l'Union douanière sans retour d'une frontière en Irlande. Mission impossible estiment nombre d'experts bruxellois. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX